Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.22. — TELEPHONE

Le Dimanche Roubaisien

Marché.
Musées. — De dix heures à une heure.
Hôpital de la Fraternité. — Visites de onze heures à minuit.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies. — Fermés à une heure de l'après-midi jusqu'au lundi à sept heures du matin.
Caisse d'Epargne. — De neuf heures à onze heures.
Consultations judiciaires gratuites. — De dix heures à midi, à la mairie.
Grand-Théâtre. — A trois heures « Mignon », par la troupe des Théâtres de Lille.
Cercle Moderne. — Concert à quatre heures et demie, dans la Salle Artistique de la rue des Champs.
Foot-Ball. — A deux heures et demie, au Pont-Rouge, Stade Roubaisien contre U. S. T.
Union Artistique et Littéraire de Roubaix-Tourcoing. — Réunion à onze heures et demie au Grand Hôtel.

Visite nocturne

CHEZ MALFAITEURS DANS UNE MAISON INHABITEE

Hier samedi, Mme Stragier, née Léonie Meulenyser, demeurant rue de Croix, 50, a déclaré à M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement, qu'une maison inhabitée située à l'angle des rues de Croix et Saint-Roch avait reçu matinalement la visite de cambrioleurs.

Ceux-ci ont défoncé le compteur à gaz à paiement préalable et se sont emparés de son contenu. C'est tout ce qu'ils ont pu trouver et, encore ignore-t-on si le compteur n'avait pas déjà été vidé par un employé de la Compagnie.

Une enquête est ouverte.

AU FEU !

UNE CARROSSERIE EN FLAMMES. — 5.000 FRANCS DE DEGATS

Un commencement d'incendie s'est produit samedi vers une heure de l'après-midi dans l'atelier de M. Clément Lelong, carrossier, rue Henri-Carrette, 41.

Les pompiers, avertis par téléphone, se sont rendus sur les lieux du sinistre avec leur coutumière célérité.

Sous les ordres de M. le lieutenant Mérel, commandant par intérim la compagie, ils ont attaqué les flammes avec vigueur et, en peu de temps, ils étaient maîtres de la situation.

M. Lelong estime les dégâts à environ cinq mille francs, couverts d'ailleurs par une assurance.

On ne sait à quoi attribuer cet incendie et M. Alauzen, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Vendredi soir, à l'entrée de M. Wissocq dans la salle Sainte-Cécile, 23, rue St-Georges, où ont lieu les répétitions, la brillante phalange, sous la direction de son sous-chef, M. A. Bossut, attaqua une vibrante « Marseillaise » pour saluer le nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

M. Albert Despretz, président, présente les félicitations des sociétaires et exprime toute la fierté qu'avait éprouvée la société quand elle apprit que le gouvernement de la République lui avait accordé la croix de chevalier de la Légion d'honneur, due comme juste récompense des services aussi éclatants que nombreux qu'il avait rendus à son pays. Il ajoute que c'était le prix de dévouement et de travail et que ses incontestables mérites ne pouvaient recevoir que le noble salaire réservé aux hommes de cœur.

M. Despretz termine en disant que la cérémonie officielle pour fêter cet événement aura lieu le 18 janvier prochain, où, en présence des chefs de musique d'armée, les Anciens Soldats Musiciens Français donneraient tout le caractère qu'elle mérite.

Pour aujourd'hui nous avons voulu manifester intimement et prouver notre reconnaissance à l'homme du devoir, au soldat de cœur et au grand artiste qui depuis deux ans nous a aidé si généreusement comme directeur.

Puis le président remet à M. Wissocq une superbe gerbe de fleurs.

M. René Wibaux, président d'honneur, prononce également quelques mots et dit toute sa joie de venir féliciter le brave officier qu'est M. Wissocq ; il dépeint son caractère franc et loyal et l'assure de sa reconnaissance pour tout le bien qu'il a fait aux Anciens Soldats Musiciens Français.

M. Wissocq, en termes très émus, remercie MM. Wibaux et Despretz des paroles si chaudes et si affectueuses qu'ils lui ont prononcées et dit qu'il ne saurait exprimer combien il comprit l'affection des anciens le jour de sa nomination par l'arrivée des lettres, cartes, télégrammes. Il dit que depuis onze ans qu'il connaît la société, jamais il n'a cessé de la faire aimer tant dans son cœur et que depuis deux ans quand on fit appel à son concours pour des conseils et assurer les exécutions de Sainte-Cécile, il n'a fait qu'un avec elle. Il assure la société qu'aujourd'hui étant libre, il sera à toujours aux répétitions et que l'on pouvait compter sur son concours.

Puis, avant de commencer la répétition, M. Albert Despretz termine par quelques mots d'éloges à l'adresse de M. Wissocq et au nom du conseil d'administration déclare installer officiellement M. Wissocq comme directeur des Anciens Soldats Musiciens Français.

Une grandiose manifestation se produit sur cette déclaration qui fait qu'aujourd'hui les Anciens Soldats Musiciens Français ont un directeur et un maître de l'art musical.

CABINET DENTAIRE AMERICAIN
21, rue du Collège, Roubaix. — Dents dep. 3.50

CHEZ LES ANCIENS ELEVES DES ARTS INDUSTRIELS

Bureau administratif. — Le bureau se réunira samedi prochain 17 janvier, à 8 heures et demie précises.

Ordre du jour : Répartition des services.

Groupe teinture. — Aujourd'hui dimanche, à 11 heures du matin, aura lieu, au Café Belle-Vue, rue Neuve, 10, la conférence de M. Duhem, sur « les sulfarcinates et les huiles solubles. »

RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, guérissent vite et bien par le
THÉ SOUVERAIN
Herboristerie Populaire, 7, Gde-Place, CROIX.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1914

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que les demandes en inscription sur la liste électorale pour l'année 1914, sont reçues à la Mairie de Roubaix, à partir de ce jour.

Les intéressés sont invités à se présenter au Bureau des élections, le plus tôt possible, munis des pièces suivantes :

1. Livret militaire ou toute autre pièce justifiant de leur nationalité française ;
2. Certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure ;
3. Récépissé de changement de domicile ou pièce justifiant habiter Roubaix avant le 1er octobre 1913. (Ceux ayant effectué un changement de domicile, ne sont pas astreints à une résidence de 6 mois et peuvent se faire inscrire de suite).

Les fils d'étrangers qui auront 21 ans révolus au 31 mars de cette année et non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, peuvent également se présenter au Bureau des élections, munis de leur acte de naissance ou du livret de mariage de leurs parents.

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite, dans le plus bref délai.

Ceux qui n'ont pas reçu de bulletin de révision en octobre dernier, doivent se considérer comme radiés ils sont priés de vérifier de suite leur inscription.

N. B. — Le Bureau des élections est ouvert le dimanche, de 9 heures à midi, et la semaine, de 9 heures à 12 heures, et de 14 à 20 heures.

Pharmacie du Trichon Place du Trichon ROUBAIX
M. VERHAEGHE, Docteur de l'Université de Lille, Pharmacien
MALADIES SECRETES
Spécialité — 40 années, succès garanti. Cas anciens et récents. — Ouvert dim. et fêtes jusqu'à 1 heure. — Men Sprecht Vlaamsch.

PETITES NOUVELLES

ACTUALITES EN VITRINE. — A voir dans le hall du « Nord-Touriste », 11, contour Saint-Martin, à Roubaix, les photographies suivantes : La question albanaise. — Le canal de Panama fortifié. — Un néroplane sur un toit. — La plus grande maison du monde. — L'arrivée de Védrines au Caire. — Enver Bey, ministre de la guerre en Turquie.

NUL N'EST CENSE IGNORER LA LOI ! — Les chiens pourtant l'ignorent, ce qui ne les empêche pas d'être arrêtés quand ils commettent un délit.

C'est ainsi que deux toutous qui erraient par les rues sans collier ni muselière ont été capturés par le service de la fourrière.

BAINS DE LA RUE DE ROMI. — Par suite du nettoyage de la chaudière de l'établissement municipal de bains, rue de Rome, cet établissement sera fermé lundi et mardi.

Socialistes Roubaisiens

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « la Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches le son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

Informations et Communications

SOCIETE « L'EMPLOYE. » — Recette mensuelle aujourd'hui dimanche, de 10 heures à midi, au siège, rue du Grand Chemin, 1.

ANCIENS SOLDATS MUSICIEN SFRANÇAIS. — Le Conseil d'administration informe ses concitoyens que le banquet annuel aura lieu aujourd'hui dimanche, à 14 heures, dans les Salons du Grand-Hôtel, sous la présidence de M. René Wibaux, président d'honneur, et des chefs de musique d'armée.

Les personnes qui désiraient adhérer au banquet sont priées de vouloir envoyer leur adhésion à M. Edouard Lutz, secrétaire, 75, rue St-Louis.

Le prix est fixé à 6 francs.

Dernier délai mercredi soir.

FETES DE L'EPEULE ET DU TRICHON. — Tous les commerçants de ces deux quartiers sont instamment priés d'assister à la réunion du Comité qui aura lieu le mardi 13 janvier courant, à 8 heures 1/4 du soir, 121, rue de l'Epeule, Salle des Concerts de l'Etoile d'Or.

Dans cette réunion, le Comité fera connaître les projets de fêtes qu'il a élaborés pour les jours de la Pentecôte 1914.

En outre, il recevra de la part descommerçants les propositions de fêtes ou d'attractions qu'ils pourraient lui faire et les soumettra à l'étude des commissions compétentes.

Le Comité compte sur la présence de tous les commerçants.

N.-B. — Aucune consommation ne sera servie pendant la séance.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au Bureau proviscire : 38, Grande-Rue, Roubaix.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert qui sera donné le mardi 13 janvier, de 8 à 9 heures et demie du soir, dans la salle Sainte-Cécile, rue St-Georges, 23, par la Cœcilia Roubaisienne :

1re partie. — 1. Perdus en Mer, de Féron, chœur, par la Cœcilia Roubaisienne. — 2. Semailles, de Goublier, par M. Dehaene Kléber. — 3. L'Angélus, air pour ténor, par M. Milleville Jules. — 4. M. Lemarchand, comique de genre, dans son répertoire.

2e partie. — 1. Le Chant des Matelots, de Radou, chœur, par la Cœcilia Roubaisienne. — 2. Grand air de Thaïs, de Massenet, par M. Mondet Eugène. — 3. Quand même, de Saint-Servan, par M. Secret Robert. — 4. M. Lemarchand, dans son répertoire.

Pianiste accompagnateur : M. Watrelos.

Des vues cinématographiques et un orchestre symphonique alterneront entre les différentes parties de ce programme.

LIBRE PENSEE ROUBAISIENNE
La fête annuelle

La grande fête annuelle organisée par « La Libre-Pensée Roubaisienne » aura lieu aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, au local de la société, chez le citoyen Jules Segard, rue de Lannoy, 34.

Une distribution de jouets sera faite aux enfants au cours de cette fête.

ETRENNES 1914
Jusqu'au 11 Janvier, il sera offert un MAGNIFIQUE CALENDRIER
à tout acheteur de 500 grammes de
Chocolat LACROIX
(Paquetage violet).

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 10 janvier 1914

Naissances. — René Scolet, rue de la Lainière, 12. — Solange Renard, rue Descartes, fort Sion, 37. — Apolline Dubar, avenue Julien Lagache. — Jules Andrieu, avenue Julien Lagache. — Raymond Lesage, rue de l'Ommelet, impasse Horace Vernet, 7.

Décès. — Marie Cautignaux, 86 ans, sans profession, rue de la Balance. — Sidonie Leclercq, 78 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Gustave Denturcq 48 ans, fileur, rue de la Paix, cour Lefebvre, 3. — Thérésa Tellelin, 1 an, avenue Julien Lagache. — Emile Watremez, 10 mois, avenue Julien Lagache. — Henri Desquennes, 24 ans, sans profession, rue de la Paix, cour Lefebvre, 3. — Mort-né, 1.

Publication de mariage. — Léon Vandermeersch sans profession, à Wervicq, et Marie Prouvost, sans profession, rue de Lille, 18.

Mariages. — Alfred Millescamps, comptable, rue d'Oran, 154, et Madeleine Pollet, couturière, rue Monge, 19. — Charles Dilles, ajusteur mécanicien, rue de l'Alma, 139, et Henriette Declercq, chapelière, rue de Flandre, cour Puls, 11. — Urbain Watteau, layetier, rue Favreul, 8, et Séverine Desobry, confectionneuse, rue de Béthune, 41. — César Demarcke, tailleur d'habits, à Estaimpuis, et Marie Franchomme, piquière, rue des Fossés, 37. — Emile Thiempont, domestique, à Wattrelos, et Mathilde Vandrebecq, soigneuse rue Meverbeer, 34. — Edouard Giesteen teinturier rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 25, et Valérie Quirt, doubleuse, boulevard de Metz, cour Coudezende. — Rémi Debertnyder, journalier, rue Pauvrée, 15, et Marie Braeckelaere, servante, à Roubaix. — Arthur Huvaere, rattacheur rue des Récollets, 20, et Marie Vameenen, soigneuse, à Roubaix. — Ernest Buyck, charpentier, rue de France, cour Gosman, 70, et Léa Parmentier soigneuse, à Roubaix. — Louis Delchambre, polisseur, rue de Mouvaux, 9, et Anna Delmarcq cannetière, à Roubaix. — Auguste Cuypers, cordonnier, rue de Wasquehal, 35, et Jeanne Lepers, doubleuse, rue du Fresnoy, 87. Félix Ver Haeghe, tisserand, à Wattrelos, et Marie Collès, journalière, rue de la Lainière.

EXPERIENCE A FAIRE

Mettez ensemble tous les savons du commerce. A côté, placez un seul pain de savon Princesse Makoko, de Victor Vaissier. Les senteurs réunies de ces produits divers ne vaudront pas en finesse, en puissance et en pureté, le pénétrant et durable parfum de ce précieux savon qu'a signé le parfumeur à la mode.

Avec la boîte de trois pains, il est offert un échantillon du célèbre savon des Princes du Congo.

WATTRELOS

PARTI SOCIALISTE. — L'assemblée générale de la section wattrelosienne aura lieu aujourd'hui dimanche 11 janvier, à trois heures du soir, salle Briffaut.

Ordre du jour important.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* Yvonne Turbelin, rue Victor Hugo, 38. — Marie Kerkhof, rue du Vieux Bureau, 20. — Cécile Roelens, rue de l'Union, impasse des Lumières, 22. — Roger Gaspar, rue des Champs, cité Prouvost, 4. —Maurice Lejeune, rue Carnot, 195.

Mariages. — Cyrille Doraedt, chauffeur et Florence Duforest, rataclieuse. —Jules Delbarre, daubeur et Gabrielle Baes, soigneuse. — Jules Dendiével, débourreur et Camille Vandenberghe, tisserande.

Décès. — Louis Desprets, 79 ans, sans profession, rue du Trou du Fouan.

Gazette Tourquennoise

Le Dimanche Tourquennois

Marché.
Musée, de dix heures à midi.
Bibliothèque communale, de dix heures à midi.
Musées de la Chambre de commerce, de dix heures à une heure.
Institut Social. — Consultations juridiques, de dix heures à midi.
Patronages laïques. — Rues des Orions, du Chêne-Houpline et du Congo, ouverture à huit heures du matin.
Théâtre Municipal. — A trois heures, « Carmosine », opéra en quatre actes. — A huit heures et quart, 5e représentation de la « Chaste Suzanne ».
Hippodrome-Variétés. — A quatre heures et à huit heures, deux brillantes représentations avec le concours d'artistes de premier ordre.
Solidarité Républicaine. — A cinq heures et demie, réunion de la 3e section, chez M. Dhell, cabaretier, rue Ingres, 104.

PETITES NOUVELLES

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le contremaître de M. Jean Delahousse, rue Verte, M. Valéry Maerte, 40 ans, demeurant rue de Nantes, a eu deux doigts de la main droite écrasés par suite de la chute d'une pièce de fonte. L'amputation de la phalangette du médius ayant été jugée indispensable, ce n'est pas avant une quarantaine de jours que le blessé sera en état de reprendre le travail.

— A l'Humanité Tourquennoise, rue d'Orléans, M. Hellemans Gaston, 18 ans, demeurant rue de la Rondelle, à Roubaix, a eu la phalangette de l'auriculaire droit prise et sectionnée par le moteur. Quarante jours de repos.

PETIT VOL AUX HALLES. — L'avant-dernière nuit, un malfaiteur inconnu, après avoir fait sauter le cadenas, s'est introduit dans la place réservée à Mme Forlit, née Foubert Henriette, marchande aux Halles, demeurant à Roubaix, rue Gadeau 91, et s'est emparé de sept kilos de chocolat, neuf douzaines de gaufres six petits camembert, d'un bloc de pain d'épices, le tout ayant une valeur de 24 francs.

Une enquête est ouverte par M. Perny, commissaire de police du 1er arrondissement.

BAINS MUNICIPAUX. — Demain lundi, l'établissement sera fermé à midi.

Seuls fonctionneront les services de bains en baignoires, massage et hydrothérapie.

Le bassin de natation sera fermé pour en renouveler l'eau.

Communiqués divers

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LA RUE DES CHAMPS. — Aujourd'hui dimanche, grande réunion générale à dix heures et demie, heure militaire. Présence indispensable.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING. — Mouvement journalier du 9 janvier. — Laine peignée, 83.220 kilos. — Laine filée, 17.737 kilos. — Blousses et laines diverses, 48.766 kilos. — Cotons jutes, etc, 19.420 kilos. — Total : 169.143 kilos.

DROIT DES PAUVRES. — La commission spéciale chargée du recouvrement du Droit des Pauvres informe le public qu'elle fera percevoir sur le prix des entrées, au Théâtre Municipal, une taxe fixée à un dixième en sus du prix de chaque billet et des abonnements.

Ce régime, qui est d'ailleurs appliqué à tous les spectacles et concerts de la ville, sera mis en vigueur pour les représentations du dimanche 18 janvier prochain et les suivantes.

En ce qui concerne les abonnements, le droit des pauvres sera calculé au prorata du nombre de représentations restant à donner. MM. les abonnés sont priés de vouloir bien en effectuer le paiement au contrôleur chargé de la perception, 3, rue d'Havré.

LES HABITATIONS A BON MARCHE DE TOURCOING. — Institut Social, 11, rue de Tournai. — Les actionnaires de la société anonyme coopérative des habitations à bon marché de Tourcoing, sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 1er février 1914, à dix heures précises du matin, au siège de la société, Institut Social, 11, rue de Tournai.

Ordre du jour : Election de deux scrutateurs. — Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 1913. — Rapport du conseil d'administration sur les travaux de l'année écoulée : a) rapport du conseil d'administration ; b) rapport de la trésorière. — Rapport des commissaires aux comptes approbation du bilan. Renouvellement partiel du conseil d'administration : élection de sept membres. — Election des commissaires aux comptes pour l'exercice 1914.

Cette assemblée générale sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à onze heures.

Ordre du jour : augmentation du capital social.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

HIPPODROME-VARIETES

Aujourd'hui dimanche 11 janvier : Matinée à 4 heures ; soirée à 3 h. 1/4, avec le magnifique programme suivant : M. Lejal, chanteur fantaisiste vedette de l'Eldorado de Paris; Mme Germaine Tarral, de l'Etoile Palace; The Coudny's, l'homme qui marche sur la tête et sur une main! Miss Elsa, les frères Forcis, acrobates ; Marcel Racka et partner équilibristes de force du Palace de Londres.

Cinéma : Le Collier de diamants ; le Château du Diable; le Jugement de Salomon.

Jeudi prochain, matinée à 4 heures, distribution de bonbons aux enfants.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche 11 janvier, deux grandes représentations. Matinée de gala à 3 heures. Entrées de faveur et à réduction entièrement suspendues ; 2e représentation du grand succès : « Carmosine », opéra en 4 actes, musique de Henri Février, avec le concours de Mme Lamber-Willaume, dans le rôle de « Carmosine ». Orchestre complet sous la direction de M. Roberval.

Le soir, à 8 heures 1/4 précises, prix réduits, 5e représentation du triomphal succès : « La Chaste Suzanne », opérette nouvelle en 3 actes, musique de J. Gilbert. Orchestre dirigé par M. Roberval.

Demain lundi 12 janvier, à 8 h. 1/4 précises, 3e et dernière représentation de « La Chaste Suzanne », opérette en 3 actes. Prix réduits du dimanche soir.

Service de voitures après chaque soirée pour Roubaix et Mouscron, desservant la Malcense et la Croix-Rouge (0 fr. 50 par personne).

La location est ouverte.

ETAT-CIVIL

DE TOURCOING, du 10 Janvier 1914

Naissances. — André Rousseau, place Thiers, 9. — Albert Callewaert, rue du Général Souham, 134. — Armand Callens, rue Nationale, 122. — Henri Lison, rue Nationale, 122. — Lucienne Morant, rue Nationale, 122.

Publications de mariages. — Michel Barbe, domestique à Wattrelos, Carrière Bonte, et Angèle Vilaeys, journalière, La Marlière, Carrière Bonte, Wattrelos. — Evariste Dejager, à Mouvaux, et Rosalie Vandekendelaere, servante à Tourcoing. — Noel Wynckier, débourreur à Tourcoing, et E. Wackkens, trieuse à Mouseron (Belgique). — Georges Leblanc, négociant en laines à Tourcoing, et Anna Delahoutre, sans profession, à Linselles. — Jean Briet employé, rue Vauban 41, à Roubaix, et Valentine Lepers, sans profession, rue Bellevue, 13. — Arthur Bataille, peintre rue des Phalempins, 134, et Hélène Barbion, soigneuse rue du Virolois, 136. — Emile Cornard, employé de commerce, rue de Roncq, 65, et Hélène Vienne, ménagère rue de Fives, 18. — Gustave Debacker, peintre, rue de Verdun, 8, et Marie Dhondt, encaisseuse, rue le Nassy, 2. — Emile Dhaultin tapissier, rue de Tourcoing, Carrière de la Pipe, 30, à Neuville-en-Ferrain, et Palmyre Willecomme, doubleuse, 94, rue du Moulin Fagot, à Tourcoing. — Alphonse Duthoit, valet de chambre, rue du Bois, 9, et Valentine Dengremont, couturière, rue d'Anvers, 95. — César Lefebvre, trieur, rue des Chats-Bossus, 10, à Lille, et Hortense-Vandecaveye, retordeuse, rue de Pontoise, 25. — Paul Morronneau1, employé de banque, rue des Pacifications, 57, à Bruxelles Saint-Josse (Belgique), et Joséphine Delaval, sans profession, rue de l'Union, 73. — Jules Vandeplassche, marchand, rue Achille Kestelin, 15, et Sidonie Bostyn, ménagère, rue Achille Testelin, 15.

Mariages. — Jean Koller, moulleur, et Pauline Lecoutre, coupeuse. — Kléber Franchomme, colombophile, et Victoria Glorieux, soigneuse — Pierre Pessemier, peigneur, et Céelie Six, bobineuse. — Edouard Salembier, employé au Chemin de fer, et Herminice Goemingté, soigneuse. — Charles Duterte, cordonnier, et Madeleine Rousseau, soigneuse. — Alexandre Maes, tisserand, et Marie Delplanque, retordeuse.

Décès — Napoléon Vantieghem, 46 ans, cafetier, rue du Général Souham, 164. — Catherine Bruyneel, 69 ans, journalière, rue Nationale, 122.

LILLE

Les soldats soutiens de famille

Départ de troupes

Ainsi que nous l'avons annoncé, un certain nombre d'hommes de troupe du 43e de ligne — 400 exactement — ont été versés dans d'autres régiments d'infanterie du 1er corps d'armée, afin de faire place aux soldats, soutiens de famille, affectés à des corps trop éloignés de leur lieu de résidence.

Cette opération s'est effectuée hier matin. Trois détachements comprenant chacun 150 hommes et conduits par des adjudants se sont embarqués à la gare de Lille. Le premier à 8 h. 31, à destination de Maubeuge et d'Avesnes (114e et 84e d'infanterie) ; le second à 8 h. 30, pour Hesdin (73e de ligne) ; le troisième à 12 h. 07, pour Aire-sur-la-Lys (8e de ligne).

Quant aux soldats soutiens de famille devant être affectés au 43e, ils seront invités à gagner individuellement ce régiment, dès que l'étude du dossier les concernant sera terminée.

Le soldat faussaire est puni au corps

IL FERA SOIXANTE JOURS DE PRISON

On se souvient que le soldat secrétaire Soty, du 43e, a été condamné à de l'amende par le tribunal correctionnel de Lille, pour avoir établi, au Bureau militaire de la place, des fausses permissions qui servirent à un civil de ses amis, à voyager en chemin de fer à prix réduit.

L'autorité militaire vient à son tour de frapper le soldat faussaire d'une peine disciplinaire.

Soty a été puni de soixante jours de prison dont quinze de cellule.

Un jeune désespéré

A la suite d'une discussion de famille il tente de se noyer. — Il est repêché par un passant et un marinier.

Ayant eu une discussion violente avec des membres de sa famille, le jeune Médard Vanheule, 19 ans, demeurant rue de Russie prolongée, prit une résolution tragique. Il résolut de se suicider.

C'est ainsi qu'hier matin, vers onze heures, à peu près à hauteur du pont de la Barre, il se jetait dans la Deûle, pour en finir avec la vie.

Heureusement un cantonnier, M. Blanchard, demeurant à La Madeleine aidé d'un marinier, M. Philippe, dont la bélandre était en stationnement à proximité, se précipitèrent à son secours, et à l'aide d'une gaffe, réussirent à le retirer du canal.

Médard Vanheule, après avoir reçu les soins d'un docteur, qui constata un commencement d'asphyxie causé par une courte immersion, a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Son état n'offre aucun caractère de gravité.

OU EST-IL ?

UN JEUNE HOMME DE 15 ANS A DISPARU

On nous signale la disparition du jeune Edmond Leprince, âgé de 15 ans, qui habitait avec ses parents, rue du Buisson, jardin Franchomme, 9, à Saint-Maurice. Ce jeune homme avait quitté sa famille vendredi matin vers six heures pour se rendre à son travail, à la brasserie du Coq Hardi, rue de la Louvière.

Dans le courant de la matinée, son patron ne l'ayant pas vu envoya quelqu'un chez lui, afin de savoir s'il n'était pas malade.

Les parents du jeune Leprince apprenant l'absence de leur enfant à son travail se mirent à sa recherche, mais en dépit de leurs investigations ils ne purent le retrouver.

On se perd en conjectures sur les agissements du jeune homme qui était fort rangé et n'avait jamais manifesté l'intention de quitter sa famille qu'il a ainsi plongé dans une grande désolation.

Edmond Leprince était à son départ vêtu d'un complet veston foncé, d'une chemise de couleur d'un chandail bleu. Il était coiffé d'une casquette de jockey noire, chaussé de bottines à lacets et portait autour du cou un cachenez en laine bleue.

Depuis vendredi matin personne ne l'a revu et il n'a pas donné de ses nouvelles. Sa famille est d'autant plus inquiète que le disparu n'avait en poche que la minime somme de 0 fr. 10.

Nous donnons ci-dessus la photographie du jeune Leprince afin de faciliter les recherches actuellement faites. Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements à son sujet sont priées de les faire parvenir à sa famille éplorée.

La police, de son côté, procède à d'actives investigations. Il faut espérer qu'il ne s'agit que d'une fugue et que bientôt l'enfant rentrera repentant au domicile paternel.

N'ACHETEZ ni LONTRES, ni BIJOUX ni ORFEVRERIE sans consulter le *Tarif 254* envoyé *Franco* par **G. TRIBAUDEAU**, à BESANÇON
Six Mes Prix 23 Médailles d'Or Concours des Observatoires.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

QUESNOY-SUR-DEULE

Une bélandre cambriolée

Pendant l'absence du marinier, des individus visitent sa cabine

Ces jours derniers, M. Victor Dick, propriétaire du bateau « Jamais penser », stationnant en ce moment près de l'usine Leperq, devait s'absenter pour se rendre à Gand.

Quelle fut sa surprise en rentrant à bord, de constater que des individus s'étaient introduits dans sa cabine après en avoir fracturé le chapiteau de sa bélandre.

Les malandrins lui avaient soustrait, douze chemises neuves, deux couvertures de laine, une carabine, un réveille-matin, une montre en argent, six kilos de lard fumé, un complet bleu et un veston de la même couleur, le tout estimé 200 francs environ, ainsi qu'une somme de huit francs.

Le linge et la montre portent les initiales du marinier.

M. Dick a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

LA MADELEINE

Un infanticide

UN OUVRIER DECOUVRE DANS UN BATEAU D'ENGRAIS LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NE.

S'agit-il d'un crime ?

Une macabre découverte a été faite hier matin dans un bateau stationnant dans le canal de la Deûle. Un enfant mort y avait été jeté par sa mère qui est encore inconnue.

Voici d'ailleurs dans quelles circonstances cette découverte fut faite.

M. Beauvois, fabricant d'engrais à Saint-André, reçoit journellement des bateaux chargés de ces produits.

Or, hier, un de ces bateaux stationnait au chemin de halage, à 200 mètres environ de l'ancienne voie ferrée. Il avait été amené la veille à cet endroit. Comme il avait plu toute la journée, des ouvriers avaient dû vider l'eau qui y stationnait.

La pluie ayant continué à tomber toute la nuit, hier matin, les ouvriers durent recommencer cette opération.

Il était environ 7 heures et demie quand l'ouvrier Séverin Masquelin, terrassier, demeurant rue du Jardin de l'Arc, qui était occupé à vider un sillon poussa un cri de stupéfaction. Il venait de mettre à jour le cadavre nu d'un enfant nouveau-né.

L'ouvrier avertit aussitôt son directeur, M. Catel, qui fit prévenir M. Bertrand, commissaire de police.

L'enfant, très bien constitué, est du sexe masculin. Il semble être né à terme et ne porte aucune trace de coups. Le cordon ombilical n'était pas lié, ce qui fait croire que l'enfant a dû être jeté là aussitôt venu au monde.

Devant la gravité de cette affaire, M. Bertrand, commissaire de police, télégraphia de suite au Parquet, qui désigna M. Delalé juge d'instruction, pour mener l'enquête judiciaire.

M. Delalé pria le commissaire de police de continuer son enquête et de faire transporter le petit cadavre à la Faculté de Médecine, aux fins d'autopsie opération à laquelle M. le docteur Dutilleur, médecin-légiste, procèdera.

D'après l'enquête menée par M. le commissaire de police, il serait établi que l'enfant a été jeté à l'endroit où on l'a retrouvé dans la nuit de vendredi à samedi.

La mère criminelle sera venue à cet endroit pour y jeter son enfant dans le canal et n'aura probablement pas aperçu le bateau qui émergeait très peu de l'eau et stationnait à un mètre de la rive.

Des recherches vont être faites pour retrouver l'auteur de ce que l'on considère jusqu'à présent comme un crime.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 10 janvier 1914

UN JOURNALIER INDELICAT

Une dame avait remis au nommé Alfred Pysson, 28 ans, journalier à Roubaix, le 27 décembre dernier, une somme de trois francs pour aller faire visiter son chien chez un vétérinaire. Cet individu s'appropria l'argent et vendit le toutou et le collier qui ornait le cou de l'animal.

Le tribunal condamne Pysson à un mois d'emprisonnement.

GAREON BOUCHER INFIDELE. — M. Raepsat, boucher, rue de Lille, avait confié à son employé, Paul Van Merbeck, 25 ans, 160 francs de factures à toucher et une somme de 12 francs 65 pour effectuer un paiement.

Van Merbeck conserva l'argent de son patron, s'approprie de celui provenant des factures et prit la fuite. Depuis, on ne l'a plus revu.

Par défaut, l'indélicat garçon boucher est condamné à quatre mois de prison.

JEUNE RECELEUR. — Le jeune Pierre Mortigmies, 18 ans, a essayé de vendre des objets provenant d'un vol commis dans la nuit du 9 décembre, chez M. Lottens, cabaretier à Croix, et dont les auteurs sont restés inconnus.

Le tribunal le condamne à quatre mois d'emprisonnement.

RESPECTEZ LES AGENTS. — Le sieur Louis Deroubaix, 34 ans, étant en état d'ivresse, le 4 janvier, outragea l'agent Dhaeze, qui voulait l'appréhender sur la place de la Gare à Roubaix. Il récolte 6 jours de prison pour le délit et 5 fr. d'amende pour ivresse.

MAUVAIS MARI. — Le nommé Jules Tillieux, 33 ans, journalier à Roubaix, étant en état d'ivresse, a frappé sa femme de six coups de ciseaux, qui lui firent d'assez graves blessures.

Il est condamné à deux mois de prison.

MAUVAIS PERE. — Le sieur Lecigne Maurice, 40 ans, journalier, demeurant à Wattrelos, est poursuivi pour mauvais traitements exercés sur ses trois enfants en bas âge.

Lecigne est veuf et boit beaucoup, ce qui fait que les pauvres mioches sont abandonnés à eux-mêmes.

Le tribunal le condamne à quarante jours de prison, à la déchéance paternelle et confie les enfants à l'Assistance publique.

VALENCIENNES

HALTE-LA !

L'agent Fontaine a arrêté le nommé Arnould Bovyn, terrassier, qui doit purger une peine de quinze jours de prison prononcée contre lui pour coups et blessures par le tribunal correctionnel de Valenciennes à la date du 8 novembre 1912.

AU THEATRE

Aujourd'hui dimanche 11 janvier, en matinée : « Joséphine », à 2 h. 45.

Soirée : « La Grâce de Dieu », drame en 5 actes ; « La Poupée », opérette, avec danses de Mmes Guillotin et Henriot. Rideau 7 h. 30.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

COOPERATIVE. — Les membres de la société coopérative de boucherie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire le dimanche 25 janvier, à 5 heures du soir, chez M. Liétard, au Pinson.

Ordre du jour : 1. Dépôt du journal attestant la convocation légale. — Constatation des présences. — 3. Compte-rendu de l'exercice 1913. — 4. Renouvellement partiel des contrôleurs. — 5. Fixation du partage. — 6. Questions diverses.

DOUCHY

CA COGNE. — Le mineur Edmond Blas, demeurant route Nationale, a porté plainte contre le sieur Toussaint Poteau, qui, au cours d'une discussion, l'aurait renversé et lui aurait, paraît-il, porté un coup de poing sur la tête.

BOUCHAIN

BIJOU DANGEREUX. — Le batelier Honoré Léopold, à bord du bateau « Marceau » avait été amené au violon pour y cuver de trop copieuses libations.

Fouillé, il fut trouvé porteur d'un revolver du calibre 6 millimètres, non chargé.

Honoré Léopold a été l'objet d'un procès-verbal pour port d'arme prohibée.

QUAROUBLE

FACHEUSE RENCONTRE. — A la sortie de l'estaminet Copin, rue du Marais, le sieur Emile Duée, journalier, fut paraît-il, assailli par le mineur Emile Wuillot qui le renversa.

Le garde-champêtre Mascart survint à ce moment et sépara les belligérants.

ESCAUDAIN

LE BATAILLEUR. — Un inconnu s'est introduit dans la basse-cour de M. Ferdinand Velu et y a pris un coq batailleur d'une valeur de 12 francs.

LA GARDE